



Délégation de service public pour la
gestion du camping municipal
« *Les Grands Ansanges* »
Avis de concession

Autorité délégante et adresse :

Commune de Mandœuvre,
représentée par son Maire en exercice, Monsieur Jean-Pierre HOCQUET
34 rue de la Libération
25350 MANDEURE
Téléphone : 03.81.36.28.80 Télécopie : 03.81.36.28.97
Courriel : mairie.mandeure@ville-mandeure.com
Site internet : <http://www.ville-mandeure.com>

Objet : Délégation de service public pour la gestion, l'exploitation, l'entretien et la promotion du camping municipal « *Les Grands Ansanges* »

Type de marché : Services

Mode : Concession

Code NUTS : FRC21

Lieu d'exécution : Camping "*Les Grands Ansanges*" - rue de l'Eglise - 25350 MANDEURE

Durée de la concession : A compter de sa notification pour une période de cinq (5) ans

Description :

Le délégataire assurera la gestion, l'exploitation, l'entretien et la promotion du camping municipal « *Les Grands Ansanges* », qui comprend 96 emplacements raccordés pour la plupart en eau et électricité, 4 mobil-homes équipés, pour une capacité d'accueil de 300 personnes environ.

Des blocs sanitaires accessibles aux personnes à mobilité réduite, un accueil, une salle de jeux, un mini-golf et une aire de service pour camping-cars accessible grand public viennent compléter ces équipements.

Le délégataire se rémunérera sur les usagers du camping. Il définira ses propres tarifs validés en conseil municipal, tarifs qui seront fixés en adéquation avec la nature des prestations proposées, et de manière à renforcer l'attractivité du camping. Il devra assurer la continuité du service et l'égalité des usagers vis-à-vis du service public, et assurer la gestion à ses risques et périls. Il devra verser une redevance à la collectivité constituée pour partie d'un montant mensuel variant selon la période (ouverture ou fermeture) et pour partie d'un pourcentage du chiffre d'affaires, redevance que le candidat indiquera dans son offre.

Code CPV principal : 55220000 - Services de terrain de camping

Forme : Délégation de service public en application de l'Ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 (portant partie législative) et du décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 (portant partie réglementaire) du code de la commande publique (CCP).

La procédure d'achat du présent avis n'est pas couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC.

La procédure n'est pas divisée en lot.

Condition de remise des offres ou des candidatures : Le candidat peut présenter son offre version papier et sur support physique. En cas de production de ces deux versions, ces dernières doivent être rigoureusement identiques, à défaut le document remis sous forme papier fera foi et sera utilisé pour l'analyse des offres.

Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

Les candidats peuvent se présenter seuls ou en groupement. En cas de réponse sous forme de groupement, l'ensemble des pièces énumérées devra être fourni par chaque membre du groupement. Aucune forme juridique n'est imposée, cependant en cas de groupement ce dernier devra prendre la forme solidaire à l'attribution du contrat.

Critères de sélection des candidatures :

L'offre économiquement la plus avantageuse sera appréciée en fonction des critères de jugement suivants :

1. Valeur technique (60%)
2. Conditions économiques et financières (40%)

Date et heure limites de réception des offres :

La date limite de réception des offres est fixée au **Vendredi 9 Avril 2021 à 12h00**.

Modalités d'obtention du dossier de consultation et de présentation des offres :

Le dossier de consultation est mis en ligne et téléchargeables via le profil acheteur de la commune www.marches-mandeure.com et peut-être adressé gratuitement aux candidats sur demande.

Procédures de recours :

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Besançon

30 rue Charles Nodier

25000 BESANCON

Tél : 03.81.82.60.00 Fax : 03.81.82.60.01

Date d'envoi de l'avis à publication : 2 mars 2021